





N° 197 – mai 2025

Mélissa Guiton, Département des études et des statistiques locales

En 2023, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale augmente de +0,9%

En 2023, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale augmente (+0,9 % après -0,2 % en 2022). Cette augmentation est liée à la hausse du nombre de contractuels (+6,1 %), qui compense la baisse des effectifs des fonctionnaires (-0,7 %), des contrats aidés (-3,9 %), ainsi que des agents sous autres statuts (-1,8%). Hors contrats aidés, la hausse des effectifs s'observe dans la plupart des types de collectivités, à l'exception des établissements communaux (-2,0 %, après -3,2 % en 2022), ainsi que des SIVOM et SIVU (respectivement -2,2 % et -1,4 %, après +1,7 % et -4.1 % en 2022). En 2023, les effectifs de chaque filière sont en hausse, sauf dans la filière sportive (-0,6 %) où la baisse est moins prononcée qu'en 2022 (-1,0 %).

Au 31 décembre 2023, les collectivités locales emploient 2,03 millions d'agents (cf. *figure 2*). Cela correspond à une hausse des effectifs de +0,9 % (+18 100 agents) en un an, alors qu'ils étaient en baisse de -0,2 % en 2022.

À noter qu'entre les millésimes 2022 et 2023, des changements méthodologiques impactent le niveau des effectifs, essentiellement ceux des contractuels (cf. encadré méthodologique).

Globalement, au sein des trois versants, l'emploi progresse de +1,1%. L'emploi dans la fonction publique d'État connait une hausse en 2023 (+0,8%), moins dynamique qu'en 2022 (+1,1 %). En revanche, les effectifs de la fonction publique

hospitalière enregistrent une hausse plus prononcée (+2,0 %) après une légère baisse en 2022 (-0,1 %).

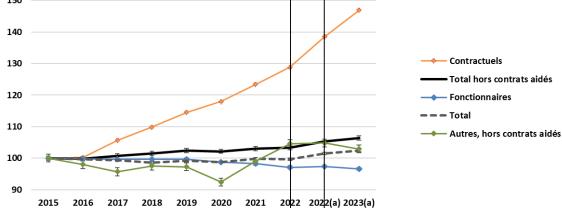
Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique territoriale (FPT) augmentent également de +1,0%, faisant suite à la hausse continue des effectifs hors contrats aidés depuis 2020 (cf. figure 1).

En 2023, cette hausse est entièrement portée par celle des contractuels (+6,1%), qui compense nettement la diminution du nombre d'agents fonctionnaires (-0,7 %), ainsi que celle des agents sous autres contrats (-1,8 %) (cf. annexe 2).

Figure 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale depuis 2015

Indice 100 en 2015

150



Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source: Insee, SIASP.

⁽a) Le changement méthodologique sur les années 2022 et 2023 augmente mécaniquement le nombre de contractuels. La comparaison des effectifs entre 2022 et 2023 doit être menée à partir de la valeur 2022 révisée (2022a)

Figure 2 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités

	Effectifs au 31/12/2021	Effectifs au 31/12/2022 (ancienne méthode)	Effectifs au 31/12/2022 (nouvelle méthode)	Effectifs au 31/12/2023 ^(p)	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023 ^(p)
		en m	illiers		en %	
Organismes communaux	1 121,8	1 116,2	1 145,5	1 146,0	-0,5	0,0
Communes	1 012,1	1 010,0	1 036,7	1 039,4	-0,2	0,3
Etablissements communaux	109,6	106,1	108,8	106,6	-3,2	-2,0
Organismes intercommunaux	369,2	378,0	384,6	394,6	2,4	2,6
EPCI ^(a) à fiscalité propre	282,5	289,6	295,1	303,7	2,5	2,9
Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)	8,6	8,7	8,9	8,7	1,7	-2,2
Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)	15,4	14,7	15,0	14,8	-4,1	-1,4
Syndicats mixtes	40,2	40,9	41,2	42,5	1,6	3,1
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	22,6	24,0	24,4	24,9	6,5	2,2
Total des groupements intercommunaux sans fiscalité propre	86,7	88,4	89,5	91,0	1,9	1,6
Organismes départementaux	350,0	351,6	353,3	359,3	0,5	1,7
Départements	279,9	280,8	282,3	287,5	0,3	1,8
SDIS ^(a)	56,5	56,8	56,8	57,6	0,5	1,4
Centres de gestion et CNFPT ^(a)	13,6	14,0	14,2	14,2	3,3	-0,3
Régions ^(b)	97,3	97,1	97,5	99,0	-0,2	1,5
Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)	10,3	10,9	10,3	11,5	5,9	10,9
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 948,5	1 953,7	1 991,3	2 010,3	0,3	1,0
Bénéficiaires de contrats aidés (2)	33,1	24,4	24,6	23,6	-26,4	-3,9
Ensemble (1) + (2)	1 981,6	1 978,1	2 015,9	2 034,0	-0,2	0,9

⁽a) EPCI: établissement public de coopération intercommunale - SDIS: services départementaux d'incendie et secours - CNFPT: centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

Champ: France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source: Insee, SIASP.

Des effectifs stables dans les structures dépendant des communes, en hausse dans les structures intercommunales

Le nombre d'agents employés par les communes progresse de +0,3 %, soit + 2 700 agents (après -0,2 % en 2022). Dans les autres établissements (*figure 2*) relevant des communes (ex: CCAS), les effectifs enregistrent un recul (-2,0 %, soit -2 200 agents) plus modéré qu'en 2022 (-3,2 %, soit - 3 500 agents). Au total, les effectifs des structures communales, prises dans leur ensemble, affichent une stabilité en 2023.

S'agissant des structures intercommunales, l'augmentation des effectifs est un peu plus dynamique que l'année précédente (+2,6 % après +2,4 % en 2022). Elle est principalement due à la hausse des agents dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (+2,9 %), mais également ceux sans fiscalité propre (+1,6 %). Cependant, parmi eux, les

Des effectifs en hausse dans les départements et les régions

Les effectifs des établissements départementaux augmentent (+1,7 % en 2023 après +0,5 % en 2022). Cela se traduit par une hausse des agents dans les départements (+1,8 %, soit +5 200 agents), mais également dans les services départements d'incendie et de secours (SDIS) (+1,4 %, soit + 800 agents).

Le nombre d'agents dans les centres de gestion et le centre national de la fonction publique territoriale connait quant à lui une légère baisse (-0,3 %) après une hausse de +3,3 % en 2022.

Dans les régions, les effectifs sont aussi en hausse (+1,5 %), après une légère baisse en 2022 (-0,2 %).

métropole de Lyon, ainsi que les établissements publics territoriaux (EPT) affiliés à la métropole du Grand Paris, avec les métropoles; bien que n'étant pas classés dans la catégorie juridique des métropoles.

⁽b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

⁽p) Chiffres provisoires.

syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) et à vocation unique (SIVU) connaissent chacun une légère baisse (- 200 agents chacun).

¹ Un EPCI à fiscalité propre est caractérisé par une fiscalité directe locale et par l'existence de compétences obligatoires. La catégorie comprend les métropoles et communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes. Par ailleurs, une « convention conceptuelle extensive » est appliquée consistant à classer la

Figure 3 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le statut

	Effectifs au 31/12/2021	Effectifs au 31/12/2022 (ancienne méthode)	Effectifs au 31/12/2022 (nouvelle méthode)	Effectifs au 31/12/2023 ^(p)	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023 ^(p)	Part de femmes au 31/12/2023 ^(p)	
	en milliers					en %		
Fonctionnaires	1 449,0	1 431,4	1 434,1	1 424,4	-1,2	-0,7	59,1	
dont catégorie A	176,9	175,3	175,7	178,4	-0,9	1,5	71,6	
dont catégorie B	174,3	213,9	213,2	208,1	22,7	-2,4	65,0	
dont catégorie C	1 096,3	1 040,6	1 043,4	1 037,1	-5,1	-0,6	55,7	
non determinée	1,5	1,6	1,8	0,8	4,5	-54,6	53,3	
Contractuels	439,2	458,5	493,2	523,1	4,4	6,1	66,6	
dont catégorie A	66,5	72,2	72,4	79,3	8,6	9,6	66,3	
dont catégorie B	60,9	79,1	80,0	88,5	29,9	10,6	61,8	
dont catégorie C	291,7	284,7	310,4	324,9	-2,4	4,6	68,0	
non determinée	20,1	22,5	30,4	30,5	11,6	0,1	65,2	
Autres statuts	60,3	63,8	63,9	62,7	5,7	-1,8	76,9	
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)	1 948,5	1 953,7	1 991,3	2 010,3	0,3	1,0	61,6	
Contrats aidés (2)	33,1	24,4	24,6	23,6	-26,4	-3,9	57,8	
Ensemble (1) + (2)	1 981,6	1 978,1	2 015,9	2 034,0	-0,2	0,9	61,5	

(p) chiffres provisoires.

Champ: France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Quatrième année de baisse des effectifs de fonctionnaires

Fin 2023, on compte 1,42 million de fonctionnaires parmi les agents de la FPT, soit 9 700 agents de moins qu'en fin 2022 (-0,7%; cf. figure 3). Il s'agit de la quatrième année consécutive de baisse, faisant suite à deux années stables en 2018 et 2019, après deux années marquées par un léger recul (-0,2% en 2016 et -0,1% en 2017).

La baisse du nombre de fonctionnaires résulte d'un nombre d'entrants moins important que celui des sortants (28 300 contre 83 600 en 2023), et non compensé par le solde des changements de statut (+45 600 en 2023). Toutefois, par rapport à 2022, le nombre d'entrants (- 4 900) baisse moins que celui des sortants (-10 200), ce qui contribue à ralentir l'érosion des effectifs entre 2022 et 2023 (- 0,7 % contre -1,2 % en 2022, cf. figure 4a).

Le nombre de contractuels en 2022 devenant fonctionnaires en 2023 est assez stable (+ 47 400 agents contre +47 800 agents en 2022). Cela fait suite à une hausse de la titularisation depuis 2020. Entre 2019 et 2020, la titularisation avait augmenté mais de manière plus faible (+35 800), en lien avec les annulations et reports de concours internes dans le contexte de la crise du Covid-19.

Les effectifs de contractuels en forte augmentation

En 2023, la hausse des effectifs de contractuels (+ 6,1 %, soit +29 900 agents) est plus importante qu'en 2022 (+4,4 % soit +19 300 agents). C'est la hausse la plus importante du nombre de contractuels depuis 2015.

Le nombre de contractuels qui l'étaient déjà l'année précédente dans la FPT augmente en 2023 (329 400 contre 284 300 en 2022).

Dans le même temps, le nombre d'entrées augmente entre 2022 et 2023 (+21 400 agents, cf. figure 4b) plus fortement que celui des sorties (+10 100 agents), ce qui contribue également à l'augmentation des effectifs de contractuels dans la fonction publique territoriale.

Baisse du nombre de contrats aidés et des « autres statuts »

La baisse des effectifs des contrats aidés se poursuit en 2023 (-3,9 %, soit -1 000 agents), après une forte baisse en 2022 (-26,4 %, soit -8 700 agents). Ces baisses successives font suite à la forte croissance des contrats aidés en 2021 lié au plan « 1 jeune – 1 solution », en réponse à la crise sanitaire afin de favoriser l'insertion. Précédemment le nombre de contrats aidés était en très forte baisse entre 2015 et 2020.

Le nombre d'apprentis est toujours en hausse en 2023 (+ 4,0 % en 2023, soit + 800 agents), une hausse cependant plus modérée qu'en 2022 (+13,8 %, soit +2 300 agents). Les effectifs des assistantes maternelles sont pour leur part en baisse (-4,7 %, soit -2 000 agents en 2023) après une hausse de +2,9 % en 2022. Cette évolution explique la baisse globale des effectifs des « Autres statuts » car celles-ci constituent plus de 60 % des agents cette catégorie.

6 agents sur 10 de la fonction publique territoriale sont des femmes

Les femmes représentent 61,5 % des agents de la FPT. Elles sont surreprésentées parmi les agents de catégorie A, tant fonctionnaires (71,6 %) que contractuels (66,3 %), ainsi que parmi les contractuels de catégorie C (68,0 %) et les agents sous « autres statuts » (76,9 %).

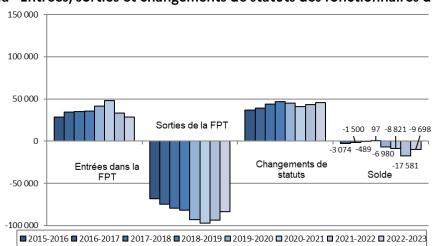
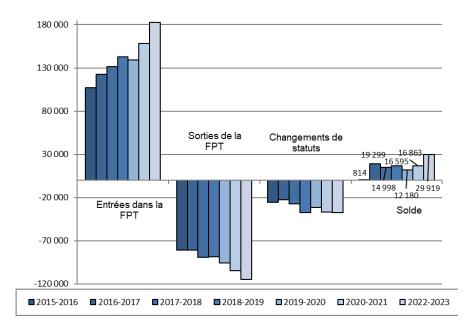


Figure 4a - Entrées, sorties et changements de statuts des fonctionnaires de la FPT





Lecture de la figure 4a : entre fin 2022 et fin 2023, 28 300 fonctionnaires sont arrivés dans la FPT, 83 600 en sont partis et 45 600 fonctionnaires supplémentaires correspondent à un changement de statut au sein de la FPT. Au final, le nombre de fonctionnaires de la FPT a diminué de 9 700 agents.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre, agents fonctionnaires et contractuels. Source : Insee, SIASP.

Figure 5 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la filière

	Effectifs au 31/12/2021	Effectifs au 31/12/2022 (ancienne méthode)	Effectifs au 31/12/2022 (nouvelle méthode)	Effectifs au 31/12/2023 ^(p)	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023 ^(p)
		en m	en %			
Administrative	436,9	438,7	440,2	447,3	0,4	1,6
Technique	860,6	858,1	870,4	873,9	-0,3	0,4
Culturelle	78,5	78,2	79,5	80,0	-0,5	0,5
Sportive	17,8	17,7	18,3	18,2	-1,0	-0,6
Sociale	169,8	167,4	169,3	170,8	-1,4	0,8
Médico-sociale	89,9	87,6	87,7	88,1	-2,5	0,5
Médico-technique	2,3	2,2	2,3	2,4	-6,6	5,8
Police municipale	25,0	26,3	26,3	27,4	5,3	4,3
Incendie et secours	42,2	43,2	43,4	44,0	2,3	1,3
Animation	137,1	141,2	150,6	156,7	3,0	4,1
Autres cas	28,0	29,4	39,3	38,7	5,0	-1,6
Ensemble	1 888,2	1 889,9	1 927,4	1 947,6	0,1	1,0

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Agents fonctionnaires et contractuels.

Source: Insee, SIASP.

Une augmentation globale des agents par filière

Après des évolutions différenciées en 2022, l'année 2023 se caractérise par augmentation globale des effectifs dans les filières (+1,0 %), hormis dans la filière sportive. Cette dernière connait toutefois une moindre baisse de ses effectifs (-0,6 % après -1,0 % en 2022).

La tendance à la baisse des agents en 2022 s'inverse en 2023 pour les filières « technique » (+0,4 % contre -0,3 % en 2022), « culturelle » (+0,5 % contre -0,5 % en 2022), « médico-sociale » (+0,5 % contre -2,5 % en 2022) et enfin « médico-technique » (+5,8 % contre -6,6 % en 2022).

Les filières « administrative » et « animation » sont pour leur part plus dynamiques en 2023 (respectivement +1,6 % après +0,4 % en 2022 et +4,1 % après 3,0 % en 2022), ce qui est moins le cas des effectifs des filières « police municipale » (+4,3 % après +5,3 % en 2022) et « incendie et secours » (+1,3 % après +2,3 % en 2022), qui connaissent de leur côté une hausse plus mesurée.

Peu de baisses d'effectifs par région

Les effectifs de la fonction publique territoriale affichent une hausse dans la plupart des régions.

Toutefois, la Martinique et La Réunion connaissent une hausse moins dynamique que l'année précédente (respectivement +2,4 % après +2,7 % et +1,1 % après +1,9 % en 2022).

La Guadeloupe et la région Hauts-de-France connaissent quant à elles une baisse de leurs effectifs. En Guadeloupe, cette baisse est moins forte en 2023 (-0,5 % contre -0,9 % en 2022), tandis qu'elle s'accentue dans les Hauts-de-France (-0,7 % contre -0,5 %).

Encadré méthodologique

Du fait d'ajustements méthodologiques de l'Insee, les résultats publiés en niveau ne sont pas totalement comparables à ceux des publications réalisées sur les millésimes antérieurs. En raison d'une plus grande prise en compte des éléments de rémunération déclarés en retard en N+1, 37 800 postes de la FPT, très majoritairement des contractuels (92 %), sont désormais comptabilisés dans les effectifs au 31 décembre 2022, alors qu'ils ne l'étaient pas dans les publications précédentes de la DGCL. Les données du millésime 2022 ont cependant été recalculées afin de présenter des évolutions annuelles homogènes entre millésimes 2022 et 2023.

Encadré: source et définitions

Source

SIASP: le système d'information sur les agents des services publics est un dispositif commun aux trois versants de la fonction publique. Il est élaboré par l'Insee et repose sur la mobilisation de sources administratives.

Définitions

Emploi principal et emploi secondaire: un agent d'une collectivité territoriale peut exercer un autre emploi dans une autre collectivité, voire à l'extérieur de la fonction publique territoriale. Ce sont le plus souvent des agents contractuels qui sont concernés. Parmi ces différents emplois au sein de la fonction publique, l'emploi principal est celui dont la rémunération est la plus élevée, l'autre, ou les autres, sont des emplois secondaires.

Contractuels, autres catégories et statuts: outre les personnels fonctionnaires civils, la fonction publique emploie également des militaires, des personnels contractuels, des agents à statut particulier (assistants maternels, apprentis, collaborateurs de cabinet...) et des bénéficiaires de contrats aidés.

Contrat aidé: un contrat aidé est un contrat de travail de droit privé, dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides. Ces aides peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des «publics cibles», tels que les personnes «en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes.

Pour en savoir plus :

- [1] « Les effectifs dans la fonction publique en 2023 », Insee, Insee première n° 2052, mai 2025.
- [2] « En 2022, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale diminue de -0,2 % », Mélissa Guiton, BIS n° 183, avril 2024.
- [3] Site du Département des Études et des Statistiques Locales : www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales

Annexe 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la région

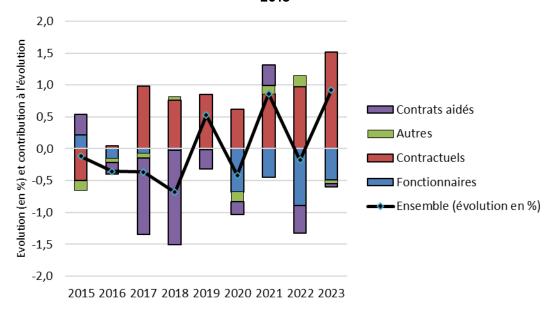
	Effectifs au 31/12/2021	Effectifs au 31/12/2022 (ancienne méthode)	Effectifs au 31/12/2022 (nouvelle méthode)	Effectifs au 31/12/2023 ^(p)	Évolution 2021-2022		Évolution 2022-2023 ^(p)	
		yc contrats aidés	hors contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés			
Auvergne-Rhône-Alpes	223,1	223,8	228,3	231,5	0,3	0,6	1,4	1,4
Bourgogne-Franche-Comté	73,6	74,0	75,7	76,7	0,5	0,9	1,2	1,4
Bretagne	96,6	96,8	99,2	101,3	0,2	0,7	2,1	2,2
Centre-Val de Loire	69,2	69,2	70,2	70,6	0,1	0,5	0,5	0,8
Corse	13,5	13,7	13,7	13,9	1,2	1,6	1,3	1,7
Grand Est	133,7	133,7	135,9	136,5	0,0	0,4	0,4	0,6
Hauts-de-France	168,7	165,6	169,6	168,7	-1,8	-0,6	-0,5	-0,7
Ile-de-France	364,4	361,3	369,8	371,2	-0,9	-0,8	0,4	0,4
Normandie	96,7	97,3	99,3	100,0	0,6	0,9	0,7	1,0
Nouvelle-Aquitaine	192,0	193,4	195,9	197,4	0,7	0,9	0,8	1,0
Occitanie	196,4	197,2	200,5	202,7	0,4	1,3	1,1	1,2
Pays de la Loire	103,3	104,6	106,7	109,4	1,2	1,6	2,5	2,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	169,8	168,0	170,8	172,6	-1,0	-0,6	1,0	1,1
Guadeloupe	15,2	15,1	15,3	15,2	-0,1	-0,9	-0,9	-0,5
Guyane	9,6	9,8	9,8	10,0	1,7	0,4	1,9	2,5
Martinique	16,5	16,3	16,5	16,9	-1,3	-1,8	2,7	2,4
La Réunion	39,4	38,4	38,6	39,4	-2,5	0,6	1,9	1,1
Total	1981,6	1978,1	2015,9	2034,0	-0,2	0,3	0,9	1,0

(p) Chiffres provisoires.

Champ: France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Annexe 2 – Contribution des statuts à l'évolution des effectifs de la fonction publique territoriale depuis 2015



Champ: France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Annexe 3 – Évolution des effectifs, y compris contrats aidés, dans la fonction publique territoriale selon le

type de collectivités

	Effectifs au 31/12/2021	Effectifs au 31/12/2022 (ancienne méthode)	Effectifs au 31/12/2022 (nouvelle méthode)	Effectifs au 31/12/2023 ^(p)	Évolution 2021-2022	Évolution 2022-2023 ^(p)
		en %				
Organismes communaux	1 146,3	1 133,8	1 163,3	1 163,0	-1,1	0,0
Communes	1 031,6	1 023,3	1 050,1	1 051,9	-0,8	0,2
Etablissements communaux	114,7	110,5	113,2	111,1	-3,7	-1,9
Organismes intercommunaux	374,5	381,7	388,4	398,1	1,9	2,5
EPCI ^(a) à fiscalité propre	286,1	292,2	297,7	306,2	2,1	2,9
Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)	8,8	8,9	9,1	8,9	1,0	-2,5
Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)	15,8	15,0	15,3	15,0	-4,9	-1,8
Syndicats mixtes	40,7	41,1	41,5	42,8	1,2	3,1
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	23,2	24,4	24,8	25,3	5,5	2,0
Total des groupements intercommunaux sans fiscalité propre	88,4	89,5	90,6	91,9	1,2	1,4
Organismes départementaux	352,5	353,9	355,6	361,6	0,4	1,7
Départements	282,4	283,0	284,6	289,8	0,2	1,8
SDIS ^(a)	56,5	56,8	56,9	57,7	0,5	1,4
Centres de gestion et CNFPT ^(a)	13,6	14,0	14,2	14,2	3,3	-0,3
Régions ^(b)	98,1	97,8	98,2	99,7	-0,3	1,5
Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)	10,4	10,9	10,4	11,5	5,6	10,9
Ensemble	1 981,6	1 978,1	2 015,9	2 034,0	-0,2	0,9

⁽a) EPCI: établissement public de coopération intercommunale - SDIS: services départementaux d'incendie et secours - CNFPT: centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

Champ: France hors Mayotte et Collectivités d'outre-mer, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

⁽b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

⁽p) Chiffres provisoires.